PROCES VERBAL CONSEIL MUNCIPAL
SEANCE 5 octobre 2026

COMMUNE DE ROMANS DEUX-SEVRES

L'an deux mille vingt-six, le 5 octobre à 20 heures 30, s'est réuni le conseil municipal de la Commune de ROMANS.

Date de la convocation : 28 septembre 2026

Présents : BAUDU Eric, BORDAGE Simon, GAUTRON Renaud, GUYONNET Patrick, JOLLIT Daniel, KAMANGO OLOMBI GUÉRIN Jennifer, MEZIANI Mélissa, MORIN Marc, QUEIROS Alexandre, QUEIROS Camille, SUIRE Valérie.

Absents excusés : Céline PELISSON donne pouvoir à Camille QUEIROS, Loetitia TRUTET donne pouvoir à Valérie SUIRE

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : Valérie SUIRE

Ordre du jour

1- Création n° de voirie : Impasse de la Motte Aiript le n° 9
2- Virement de crédits pour le chapitre 012 pour les charges du personnel

3- Questions diverses

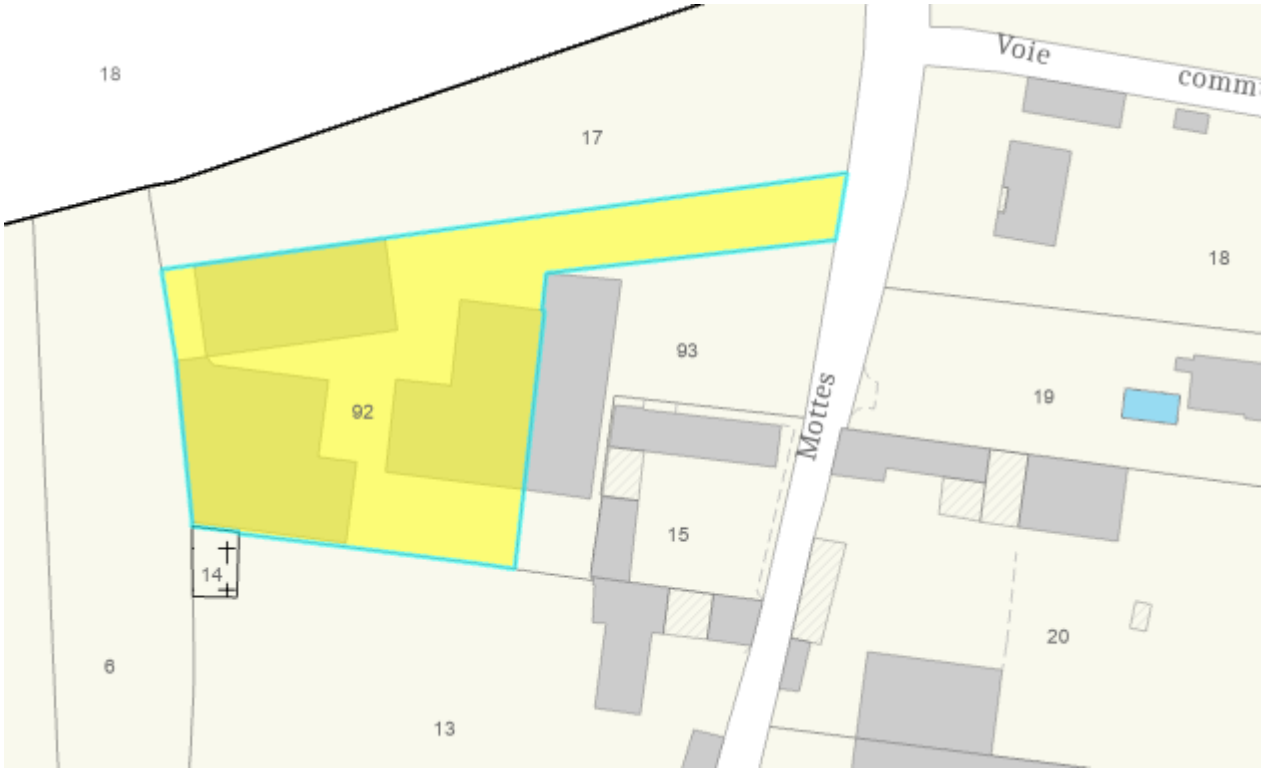
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider le Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2026.

Délibération :

Session ordinaire

1 – Création n° de voirie Route des Mottes Aiript

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :
Suite à une demande de EARL Les Mottes, une partie de l'exploitation a été vendue mais pas en totalité il convient donc de créer un n° de voirie pour le reste de l'exploitation soit le n° 9, plan ci-joint



Le Conseil municipal est invité à se prononcer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création du numéro de voirie.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

2- Décision modificative N°1

Monsieur le Maire explique que suite aux départs des 2 agents en CDD, les crédits budgétisés au chapitre 012 ne seront pas suffisant pour finir l'année 2026, il convient donc de procéder à une décision modificative.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2026

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
Chapitre 011	Compte 6068	- 15 000.00 €
Chapitre 012	Compte 6411	+ 10 000.00 €
Chapitre 012	Compte 6413	+ 5 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la Décision Modificative suivante.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.
Daniel précise également que la Commune va prolonger le contrat de l'agent technique en CDD.

3- Pour information : Mise à jour des éléments de confort des locaux d'habitation :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a donné son accord à une opération de fiabilisation des évaluations foncières par valorisation automatique des « éléments de confort des logements (eau, électricité, chauffage, sanitaires, salle d'eau etc…) proposé par la DDFIP 79.

Cette opération se substitue à celle envisagée de façon globale au niveau national peu de temps avant les élections municipales. Les communes intéressées étaient invitées à se manifester avant le 25 septembre 2026, ce qu'à fait la commune le 21 septembre 2026.

Cette démarche vise à corriger certaines situations où ces équipements existent dans les logements mais ne sont pas recensés dans les données fiscales. Les éléments de confort seront traduits en équivalents de surface qui augmentent la valeur locative du bien et, par conséquent, les bases de fiscalité locale.

La DGFIP réalisera cette mise à jour de manière automatisée sur les bases d'imposition 2027. Les évaluations issues de ces opérations devront, comme toutes les évaluations nouvelles ou modifiées, être présentées et soumises à l'avis de la Commission Communales des Impôts Directs (CCID) avant le 15 avril 2027.

Une information des usagers concernés, excluant les situations de faibles écarts de cotisations (50 €) sera réalisée afin de garantir le respect des droits des contribuables et de limiter les risques contentieux.

Pour la commune, les données estimatives basées sur un contexte 2024 sont les suivantes :
- Nombre de locaux concernés : 46
- Produit fiscal annuel complémentaire attendu sur la taxe foncière : 1530 €

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de cette information.

Arrivé de Stéphane FOUBERT à 21h28 qui s'excuse, il était à la réunion du correspond CORRIS au SDIS.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Pour information l'enquête publique projet éolien Souvigné du 22 octobre au 22 janvier 2027.
- La cérémonie pour la pose de la plaque suite à la labélisation du Platane d'Aiript aura lieu le 14 novembre à 11h30 (invitation des habitants d'Aiript ?)
- Monsieur le Maire remercie le Conseil, les bénévoles pour le travail effectué au four à pain.

Éric précise qu'un repas avec les bénévoles et les conjoints aura lieu le mardi 13 octobre au four à pain. Un panier garni sera offert aux bénévoles (hors conseillers) d'un montant de 50 € chez Plaisirs Fermiers. 27 journées de participations voir pour rajouter l'éclairage et un point d'eau.

-Daniel informe que dans le cadre de la lutte contre la dissémination d'arboviroses telles que le chikungunya, la dengue ou le Zika, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance entomologique mise en place par QUALYSE sur demande de l'ARS Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. Dans ce but 3 pièges pondoirs (La Règle, Miauray, le Bourg) ont été installés sur la commune afin d'évaluer leur présence ou la densité vectorielle. Les 3 pièges ont détecté des œufs de moustique tigre. Si un cas de dengue ou chikungunya est détecté l'état prend en charge la démoustification…

-CMJ : Valérie explique le fonctionnement et la mise en place ; les documents ont été envoyés à tout le conseil.

-Camille : Commission environnement et patrimoine+ commission planification urbaine le 9 novembre à 20h,

- Renaud demande où en est la vente du terrain à la famille BRANGER ? Daniel répond signature chez la notaire le 29 octobre.

-Simon fait un retour sur la commission interco : « Urbanisme » le tilleul de 100 ans sera bien protégé (demande d'un administré), 4 chantiers pour l'année scolaire, protection des haies et arbres de la commune.

Convoquer les commissions pour répertorier (les murs en pierre sèche, les puits, lavoir etc…),

Adaptation aux changements climatiques : bilan de ce qui a été mis en place (PCAET),

- Faire un diagnostic sur la sécurité dans les villages : réunion la commission le 23 novembre à 20h,
- La commission finance aura lieu le lundi 30 novembre à 20h
- Stéphane explique qu'il est arrivé en retard car il était à la réunion SDIS en tant que correspond CORRIS, il voudrait organiser une formation 1er secours pour les agents et il souhaite faire une réunion d'information sur Plan Communal de Sauvegarde.

Alexandre demande si on a une maintenance pour le défibrillateur, Daniel répond que l'agent technique suit l'entretien de celui-ci ;

Eric explique qu'il a été à une réunion avec le club NEO CRECHOIS, 350 licenciés en 2026, 400 en 2027. Il explique également que l'entreprise TECERES va sabler le terrain de sport dès le 6 octobre. La haie entre le terrain de sport et le terrain de Mr LACROIX va être arraché ;

Fin de séance à 22h